

RAPPORT D'ACTIVITES

2022



IV - SANTE MENTALE ET PREVENTION DU SUICIDE

1. Le Projet Territorial de Santé Mentale

33

*Dr Jean Yves Giordana -Coordinateur
Chantal Patuano - Directrice
Emilie Marcel – Chargée de projets*



Contexte



L'instruction du 5 juin 2018 relative aux Projets Territoriaux de Santé Mentale prévoit que les acteurs de terrain s'emparent de l'opportunité que constitue le PTSM pour s'organiser et mettre en place un plan d'actions coordonné en faveur de la santé mentale. L'ambition du PTSM est de mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux territoriaux et de formaliser une politique ascendante en matière de santé mentale.

L'Agence Régionale de Santé PACA par l'intermédiaire de la DD 06 a confié en 2019 la mission d'animation des travaux d'élaboration du PTSM 06 au CODES 06, choisi pour ses compétences méthodologiques et son ancrage territorial.



Missions

- **Accompagner la mise en place du CTSM**
En soutien méthodologique de l'ARS :
 - ▶ Participer à la priorisation des actions à intégrer chaque année dans le CTSM
 - ▶ S'assurer de la mise en place des avenants au CTSM pendant la durée du CTSM
- **Animer le projet territorial de Santé Mentale**
 - ▶ Soutenir les acteurs pour la mise en œuvre des projets du PTSM
 - Accompagner les acteurs à la finalisation des fiches actions du PTSM, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - Proposer aux porteurs de projets un appui méthodologique à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation
 - Accompagner les acteurs à l'écriture de nouvelles fiches actions, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - ▶ Maintenir la dynamique partenariale
 - Assurer une communication régulière auprès des acteurs
 - Organiser une journée départementale annuelle
 - ▶ Assurer le suivi du projet territorial de santé mentale
 - Organiser et animer les 2 commissions du Comité Opérationnel destiné à suivre la mise en œuvre des actions, la finalisation des notes d'intention et l'animation de nouveaux groupes thématiques
 - Organiser et co-animer avec l'ARS les réunions du comité de suivi
 - Participer à l'élaboration d'outils communs au niveau régional, de suivi de la mise en place du PTSM

- [Participer aux réunions d'animation régionale](#)



Activités Sept 2021 – sept 2022

SOUTIEN METHODOLOGIQUE DE LA DD06 ARS

La gouvernance :

Les modalités de gouvernance du PTSM ont été étudiées en partenariat avec la DD06ARS et validées en mai en 2021 lors d'un Comité de Suivi.

Pour la mise en place du Contrat Territorial de Santé Mentale - CTSM, après analyse des différentes possibilités, le choix s'est porté sur une gouvernance qui reposerait sur 2 instances :

- **un comité de suivi du CTSM** (copil du PTSM)
- **un comité opérationnel**

Le Comité de suivi du CTSM

Le COPIL initial a été élargi à d'autres acteurs du territoires, pouvant participer financièrement aux actions inscrites dans le CTSM :

ARS-DD 06 – CODES – Conseil Départemental – DDCS -CPAM – MDPH - Education Nationale- Elu (association des maires) – Président de la commission santé mentale du CTS – représentants médicaux,

administratifs et soignants du GHT (filiale psychiatrie adulte et enfant) – coordinatrices des CLSM – usagers et aidants.

Pour ces représentants : un projet de charte d'engagement ou une convention de partenariat sera étudié

Le Comité opérationnel CTSM

Il se compose de 2 commissions

- **Commission 1 :**
Composée des représentants des différents porteurs de projets validés et mis en place.
- **Commission 2**
Composée des représentants des projets en attente de validation ou de financement ou encore de projets à l'étude (tels que ceux ayant fait l'objet d'une note d'intention ou encore les pilotes des nouveaux groupes thématiques)

Elles sont animées par le Coordonnateur du CTSM

La priorisation des actions et mise en place du CTSM

Les actions inscrites dans le CTSM signé en décembre 2021 ont été celles retenues dans le cadre d'un financement ARS. Elles étaient au nombre de 9 actions.

Au titre de l'année 2022 se sont les actions non financées en 2021 qui ont été déposées auprès de siège de l'ARS en mai 2022 après instruction de la DD06.

Suite à la signature du CTSM nous avons :

- Accompagné les porteurs d'actions signataires du CTSM dans toutes les démarches administratives de dépôt de demande de subvention
- Suivi les suites administratives données aux porteurs de projets sélectionnés par l'ARS.
Cette étape a nécessité de nombreux contacts entre le CODES, les porteurs et l'ARS.

SOUTIEN AUX ACTEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Les conventionnements entre porteurs et ARS Siège n'ayant été établis qu'en juin/juillet 2022, nous n'avons pu accompagner dans les choix des territoires d'implantation de son action que UNAFAM pour les formations PSSM.

En revanche nous avons organisé une réunion en distanciel à destination des porteurs pour présenter le circuit de financement.

Groupes de travail

« **Création d'une Plateforme de service pour des jeunes entrant dans la psychose** » (Fiche d'intention) 2 réunions le 28 Mars 2022 et 23 Juin 2022

« **Le Job Coach** » - une rencontre avec la Fondation de Nice organisée dans la perspective de rédaction d'une fiche action à proposer dans le cadre du PTSM

Nouveaux partenariats

- **l'Association OSIRIS** - Centre de soins et prise en charge des personnes exilées victimes de traite humaine : accompagnement dans un diagnostic de relevé de besoins territoriaux en matière de prise en charge de ces publics
- **la Direction de l'Insertion du Conseil Départemental** pour participer et amener une expertise dans le cadre de leur « Comité Technique Santé Mentale »
- **le Centre Régional Psychotrauma** : prise de Contact
Rencontres dans le cadre d'un **projet de centre de référence TDAH enfant/adulte**

35

MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

▶ Informer par l'envoi régulier d'informations par mails aux acteurs et lors de divers événements :

- Journée régionale PTSM « La réhabilitation psychosociale en Santé » le 21 juin 2022
- La promotion d'évènement locaux, régionaux et nationaux, la parution d'appels à Projets, bulletin Epidémiologique Mensuel Santé Publique France sur la Santé Mentale (analyses hebdomadaires des indicateurs surveillés), formations, Articles, Etudes, résultats d'études, documentation

Ce qui représente plus d'une cinquantaine de mails par an

...

▶ Alimenter l'espace d'information dédié au PTSM sur le site internet du CODES : <https://www.codes06.org/actions/projet-territorial-de-sante-mentale-ptsm-des-alpes-maritimes-une-demarche-participative> sur lequel nous pouvons retrouver l'ensemble des informations

▶ Participer à différentes instances des CLSM du Département

- Participation à l'assemblée plénière du CLSM de la Ville de Grasse – Mai 2022
- Participation aux COPILS CLSM
 - o Roquebrune
 - o Cagnes sur mer
 - o Menton
 - o Nice
- Participation à l'Assemblée Générale du CLSM de Nice – Novembre 2021
- Animation départementale des CLSM notamment dans le cadre de l'organisation de la SISM

ASSURER LE SUIVI DU PTSM

Un Comité de suivi permet de faire le point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre du CTSM, de soumettre de nouvelles fiches actions travaillées dans le cadre de l'animation du PTSM.

La construction des outils communs régionaux est prévue lors de nos prochaines réunions animées par le CRES.

EVALUATION DU PROCESSUS D'ECRIURE DU PROJET ET EVALUER LE PROCESSUS D'IMPLANTATION ET DU DEMARRAGE DE L'ANIMATION

Un questionnaire à destination de l'ensemble des acteurs du PTSM 06 est finalisé. Un lien Survey Monkey va leur être adressé par mail

Les étapes du processus de mise en œuvre :

- **Elaboration du CTSM** et signature dernier trimestre 2021 et ratification le 16/12/2021
- **Organisation du Comité de suivi** par la DD06ARS – 2 prévus par an 1 Comité de suivi en décembre 2021 lors de la signature du CTSM
- **La commission Opérationnelle 1** composée des représentants des différents porteurs de projets validés n'a pas été mise en place
- **La commission Opérationnelle 2** composée des représentants des projets note d'intention du PTSM et/ou nouveaux groupes thématiques – le groupe la « **Création d'une Plateforme de service pour des jeunes entrant dans la psychose** » s'est réuni sur 2 fois le 28 Mars 2022 et 23 Juin 2022

36

ANIMATION REGIONALE ET PARTICIPATION A JOURNEES D'ECHANGES/ SEMINAIRES

- Participation aux 3 réunions régionale PTSM, organisées par le CRES dans le cadre de leur mission de coordination : 29/04 -08/07 et 07/11/2022.
- Participation à 2 séminaires régionaux : 05/03 et 31/05/2022





ALPES-MARITIMES

27 Boulevard Paul Montel -
Bât Ariane - 6ème étage -
06200 Nice

 04.93.18.80.78

 www.codes06.org